 La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

CONSULTATION NATIONALE

La Fédération des centres de services scolaires du Québec déploie actuellement une enquête nationale en santé et sécurité du travail dans les centres de services scolaires.

Cette démarche vise à documenter l'implantation des régimes intérimaires dans les centres de services scolaires, à en connaître les impacts et à recueillir vos commentaires. En identifiant les opportunités et les difficultés rencontrées jusqu'à présent, les résultats de cette enquête nous permettront d'appuyer nos représentations auprès de la CNESST et du gouvernement, qui prépare actuellement le terrain d'une réglementation permanente sur les mécanismes de prévention et de participation des travailleurs, tel que le prévoit la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST). Vos réponses seront notre meilleur levier pour nous permettre de faire valoir l'importance d'une réglementation axée sur des objectifs de prévention qui tiennent compte des réalités du milieu scolaire.

Les obligations des centres de services scolaires en matière SST augmentent un peu plus à chaque année. L'ajout de nouvelles réglementations (bruit, cadencage, espace clos), des risques psychosociaux et l'assujettissement progressif à des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs ne sont que les plus récents ajouts à une liste déjà bien remplie. Pour un grand nombre d'employeurs, cela se traduira par l'avènement d'une nouvelle culture de prévention. C'est la raison pour laquelle l'enquête aborde certains aspects de la prise en charge SST. En identifiant vos priorités et vos besoins, vous nous permettez de vous offrir du soutien là où vous en avez le plus besoin.

FONCTIONNEMENT DE L'ENQUÊTE

Suivant l'identification du centre et de la personne répondante, l'enquête est divisée en deux parties:

- Partie 1** Le régime intérimaire de prévention – portrait de situation
- Partie 2** Les besoins des centres de services scolaires en SST

Toutes les réponses sont facultatives.

Il est possible de reprendre ou de modifier le questionnaire en tout temps.

Les réponses seront traitées de façon confidentielle.

L'usage du genre masculin n'a pour seul objectif que d'alléger la lecture.

L'enquête débute le 12 octobre 2023 se termine le 31 octobre 2023

La durée estimée est de 30 à 45 minutes.

Nous vous remercions pour votre participation à cette enquête.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Afin d'obtenir un portrait juste et équilibré, le retour d'un seul questionnaire par centre de services scolaire est favorisé. Pour ce faire, le questionnaire est transmis uniquement aux directrices et aux directeurs des services des ressources humaines. [Ces derniers sont les seules personnes de votre centre à recevoir le lien pour répondre au questionnaire.](#) Nous sollicitons leur collaboration afin de le compléter ou de le faire compléter par le ou la gestionnaire responsable de la prévention de la santé et de sécurité du travail.

Nous encourageons par ailleurs la personne répondante à solliciter l'avis des gestionnaires des services (ressources humaines, éducatives, matérielles) et des directions d'établissements (dont ceux de la formation professionnelle) pour en tenir compte dans leurs réponses.

IDENTIFICATION

Les questions 1 à 4 concernent l'identification du centre de service scolaire et de la personne répondante à l'enquête

MODERNISATION DU RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Depuis le 6 avril 2022, la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail* (LMRSST) oblige les employeurs qui n'étaient pas déjà assujettis à des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs, dont les centres de services scolaires, à mettre en place un régime de prévention intérimaire. Ce régime marque une étape transitoire en prévision d'une réglementation permanente.

Depuis le 6 avril 2022, des démarches ont-elles été entamées dans votre CSS afin de mettre en place un régime intérimaire de...

Notre régime est bien en place

Nous sommes à le mettre en place

Nous avons commencé à y réfléchir

Nous n'avons pas amorcé de réflexion pour le moment

19 TRAVAILLEURS ET MOINS

Les obligations des employeurs découlant de la LMRSST varient selon le nombre de travailleurs dans leur(s) établissement(s). Les établissements de 19 travailleurs et moins doivent prévoir la désignation d'un agent de liaison en santé et sécurité du travail parmi les travailleurs et consigner par écrit la liste des risques présents dans l'établissement.

Combien y a-t-il d'établissements regroupant 19 travailleurs et moins au sein de votre CSS ?

Moins de 5 établissements

Entre 5 et 10 établissements

Entre 10 et 15 établissements

Entre 15 et 20 établissements

Entre 20 et 25 établissements

Entre 25 et 30 établissements

35 établissements et plus

20 TRAVAILLEURS ET PLUS

Les établissements de 20 travailleurs et plus doivent mettre en place un comité de santé et de sécurité paritaire, prévoir la désignation d'un représentant des travailleurs en santé et sécurité et consigner par écrit une analyse des risques présents dans l'établissement.

Combien y a-t-il d'établissements regroupant 20 travailleurs et plus au sein de votre CSS ?

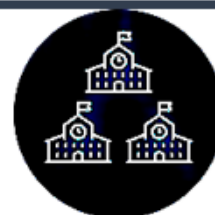
Moins de 10 établissements	Entre 10 et 20 établissements	Entre 20 et 30 établissements
Entre 30 et 40 établissements	Entre 40 et 50 établissements	Entre 50 et 60 établissements

Par travailleurs, la loi vise autant ceux à temps plein, à temps partiel, réguliers, temporaires, occasionnels, bénévoles (avec un contrat de travail), que ceux effectuant un stage au sein du centre de services scolaire. Elle ne vise pas le personnel d'encadrement. (Approximativement)

En excluant le personnel d'encadrement, combien y a-t-il de travailleurs au sein de votre CSS ?

500 travailleurs et moins	Entre 500 et 1000 travailleurs	Entre 1000 et 2000 travailleurs	Entre 2000 et 3000 travailleurs
Entre 3000 et 4000 travailleurs	Entre 4000 et 5000 travailleurs	Entre 5000 et 6000 travailleurs	Entre 6000 et 7000 travailleurs

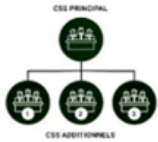
Afin de favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail (SST), la LMRSSST permet aux employeurs de regrouper, sous certaines conditions, des établissements dont les activités sont de même nature et respectent certains critères pour l'application des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs (comités SST paritaires et représentant SST).



Bien que la décision de regrouper des établissements soit une prérogative de l'employeur, la CNESST recommande fortement de faire cette analyse en collaboration avec les représentants des travailleurs.

Dans le cadre de votre régime intérimaire, avez-vous choisi l'approche par établissement ou l'approche par multiétablissements ?

Approche par établissement	Approche par multiétablissements
----------------------------	----------------------------------



Lorsqu'il choisit l'approche par multiétablissements, l'employeur peut faire un ou plusieurs regroupements d'établissements où se déroulent des activités de même nature, et ce, en fonction de différents critères qu'il détermine, tels que la région géographique, le nombre total de travailleurs, etc.

Si vous avez choisi de mettre en place votre régime intérimaire selon l'approche par multiétablissements, avez-vous regroupé l'ensemble...



EXEMPLES DE REGROUPEMENT SELON L'APPROCHE PAR MULTIÉTABLISSEMENTS
CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES

L'EMPLOYEUR PEUT FAIRE UN OU PLUSIEURS REGROUPEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS OÙ SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS DE MÊME NATURE, ET CE, EN FONCTION DE DIFFÉRENTS CRITÈRES QU'IL DÉTERMINE, TELS QUE : - LA DISTANCE ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS REGROUPEÉS - LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS REGROUPEÉS - LE NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS (EUSES) PAR REGROUPEMENT, ETC		REGROUPEMENT 1	REGROUPEMENT 2	REGROUPEMENT 3	REGROUPEMENT 4	REGROUPEMENT 5	REGROUPEMENT 6	REGROUPEMENT 7	REGROUPEMENT 8
		CENTRE ADMINISTRATIF	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SPÉCIALISÉES	ÉCOLES SECONDAIRES ET CENTRES ÉDA	ÉTABLISSEMENTS À VOCATION PARTICULIÈRE	CENTRE FP-1	CENTRE FP-2	FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ENTREPRISES
		🏠	🏠🏠🏠 🏠🏠🏠 🏠🏠🏠 🏠🏠🏠 🏠🏠🏠	🏠🏠	🏠🏠🏠 🏠🏠🏠 🏠🏠🏠 🏠🏠🏠	🏠	🏠	🏠	🏠
POUR CHACUN DES REGROUPEMENTS, L'EMPLOYEUR MET EN PLACE :									
1	UN PROGRAMME DE PRÉVENTION	📄	📄	📄	📄	📄	📄	📄	📄
1	UN COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PARITAIRE	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤	👤👤👤👤
L'EMPLOYEUR ET LES TRAVAILLEURS PEUVENT S'ENTENDRE POUR AJOUTER DES CSS									
1	UN REPRÉSENTANT (TE) DES TRAVAILLEURS EN SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	👤	👤	👤	👤	👤	👤	👤	👤
L'EMPLOYEUR ET LES TRAVAILLEURS PEUVENT S'ENTENDRE POUR AJOUTER DES RSS									

Si vous avez choisi de mettre en place votre régime intérimaire selon l'approche par multiétablissements, à quoi s'apparente la structure...



En juin dernier, la CNESST a publié un Guide sur l'approche par multi-établissements. Avez-vous eu l'occasion de prendre connaissance...

J'ai pris connaissance de ce guide

Je n'en ai pas eu l'occasion pour le moment

Le guide de la CNESST fournit des exemples d'application qui concernent spécifiquement le secteur de l'éducation. Il est notamment indiqué qu'un centre de services scolaire **ne peut** regrouper au sein d'un même regroupement une école secondaire et un centre administratif puisque les activités principales, les fonctions des travailleuses et des travailleurs et les conditions d'exercice du travail dans les deux établissements ne sont pas similaires.

De plus, il est indiqué qu'un centre de services scolaire **peut** regrouper des écoles primaires **régulières** au sein de même regroupement puisque les activités peuvent être de même nature dans tous les établissements et que les fonctions des travailleuses et des travailleurs et les conditions d'exercice du travail peuvent aussi être comparables. On précise que l'employeur doit néanmoins effectuer dans chaque établissement une analyse plus approfondie des conditions nécessaires à la mise en place de l'approche par multi-établissements.

Le guide précise également les autres critères que l'employeur devra considérer pour déterminer ses regroupements. Il devra notamment se demander si les représentants des travailleurs en santé et en sécurité pourront remplir adéquatement leurs fonctions considérant :



- le nombre total d'établissements prévu pour le regroupement;
- le nombre total de travailleuses et de travailleurs prévu pour le regroupement;
- le niveau de prise en charge des établissements du regroupement;
- l'organisation des mécanismes de participation dans le regroupement;
- la distance entre les établissements du regroupement.

Les récentes précisions de la CNESST concernant l'approche par multi-établissements (voir ci-bas) auront-elles pour effet de vous obliger...

Oui, nous devons complètement revoir notre organisation

Oui, nous devons ajuster certains de nos regroupements

Non, nos choix sont bien alignés avec les attentes de la CNESST

Nous ne savons pas

Avez-vous des commentaires concernant les précisions de la CNESST ?





Lorsqu'il choisit l'approche par établissement, l'employeur doit mettre en place un comité SST paritaire dans chacun des établissements de 20 travailleurs et plus.

Si vous avez choisi l'approche par établissement, avez-vous mis en place un comité SST paritaire dans chacun de vos établissements ?

Il y a un comité SST paritaire dans chacun des établissements

Il y a un comité SST paritaire dans la majorité des établissements

Il y a un comité SST paritaire dans quelques établissements

Il n'y a pas de comité SST paritaire dans nos établissements

Ne s'applique pas / Nous n'avons pas choisi l'approche par établissement



Lorsqu'il choisit l'approche par multiétablissements, l'employeur doit mettre en place un comité SST paritaire dans chacun des regroupements créés. Il porte le nom du CSS principal du multiétablissements pour ce regroupement.

Si vous avez choisi l'approche par multiétablissements, avez-vous mis en place un comité SST paritaire dans chacun de vos regroupement...

Il y a un comité SST paritaire dans chacun de nos regroupements

Il y a un comité SST paritaire dans la majorité de nos regroupements

Il n'y a pas de comité SST paritaire dans certains de nos regroupements

Il n'y a pas de comité SST paritaire dans nos regroupements

Ne s'applique pas / Nous n'avons pas choisi l'approche par multiétablissements



L'approche par multiétablissements permet aux employeurs et aux travailleurs de former, par entente, des comités SST paritaires additionnels à ceux déjà en place au sein de leurs regroupements.

Avez-vous convenu avec les représentants de vos travailleurs d'ajouter des comités SST paritaires additionnels à ceux préalablement ex...

Non, il n'y aura qu'un seul comité SST paritaire par regroupement

Oui, il y aura des comités SST paritaires additionnels dans certains regroupements

Oui, il y aura des comités SST paritaires additionnels dans la majorité de nos regroupements

Oui, il y aura des comités SST paritaires additionnels dans tous nos regroupements

Nous n'avons pas pris d'orientation particulière à ce sujet à ce moment-ci

Ne s'applique pas / Nous n'avons pas choisi l'approche par multiétablissements

De façon générale, les modalités de fonctionnement de votre(vos) comité(s) SST ont-elles été convenues avec les représentants de vos...

Oui, avec entente écrite

Oui, sans entente écrite

Non

Discussions en cours

Vos accréditations syndicales ont-elles désigné un représentant des travailleurs en santé et sécurité (RSS) dans chacun de vos...

Oui, dans chacun des établissements

Oui, dans la majorité des établissements

Oui, dans certains établissements

Non, il n'y a pas de représentant désigné dans nos établissements pour le moment

Ne s'applique pas / Nous n'avons pas choisi l'approche par établissement

Vos accréditations syndicales ont-elles désigné un représentant des travailleurs en santé et sécurité (RSS) dans chacun de vos groupe-...

Oui, dans chacun des regroupements

Oui, dans la majorité des regroupements

Oui, dans certains regroupements

Non, il n'y a pas de représentant désigné dans nos regroupements pour le moment

Ne s'applique pas / Nous n'avons pas choisi l'approche par multiétablissements

Avez-vous convenu avec les représentants de vos travailleurs d'ajouter d'autres représentants des travailleurs en santé et sécurité du tr...

Oui

Non

Discussions en cours

Au total, combien de représentants des travailleurs en santé et sécurité (RSS) sont désignés au sein de votre CSS ?

Aucun	Un seul	Deux	Trois
Quatre	Cinq	Six	

En comparaison, combien de personnes, parmi le personnel de direction, ont comme fonction principale d'assurer la prise en charge de ...

Aucun	Un seul	Deux	Trois
Quatre	Cinq	Six	

Au total, quel est le pourcentage de libération accordée à la fonction de représentant des travailleurs en santé et sécurité ?

En comparaison, quel est le pourcentage de tâches consacrées à la prévention de la santé et de la sécurité du travail parmi le personne...



Pendant la durée du régime intérimaire, la LMRSSST attribue trois fonctions aux représentants SST :

- Faire l'inspection des lieux de travail
- Faire des recommandations au comité de santé et de sécurité
- Porter plainte à la CNESST

Y a-t-il, parmi les suivantes, des fonctions additionnelles à celles prévues par la LMRSSST, qui ont été confiées par votre centre de service...

Recevoir une copie des avis d'accident et enquêter sur les événements qui ont causé ou...

Identifier les situations qui peuvent être source de danger pour les travailleurs

Faire les recommandations jugées opportunes aux associations accréditées

Faire les recommandations jugées opportunes au centre de services scolaire

Assister les travailleurs dans l'exercice des droits qui leur sont reconnus par la Loi sur l...

Accompagner l'inspecteur à l'occasion des visites d'inspection

Intervenir dans l'éventualité de l'exercice d'un droit de refus

Participer à l'identification et à l'évaluation des caractéristiques concernant les postes ...

Participer à l'identification et à l'évaluation des caractéristiques concernant les postes ...

Participer à l'identification et à l'évaluation des caractéristiques concernant le travail...

Participer à l'identification des contaminants et des matières dangereuses

Participer à la recherche de solutions afin d'améliorer la prévention de la SST



Pendant la durée du régime intérimaire, les employeurs doivent **identifier les risques** présents dans chacun de leur établissement. Lorsqu'ils choisissent l'approche par multiétablissements, une seule identification des risques peut être réalisée pour l'ensemble des établissements faisant partie d'un même regroupement.

Avez-vous procédé à l'identification des risques présents dans vos établissements ou dans vos regroupements d'établissements ?

L'identification des risques est complétée

L'identification des risques est en cours

L'identification des risques n'a pas débuté



Une fois les risques identifiés, ils doivent être **analysés** dans le but de les prioriser. Cette priorisation permet d'agir plus rapidement sur les risques les plus fréquents et les plus importants. Cette analyse doit être faite à l'égard des risques identifiés dans chacun des établissements.

Lorsque l'employeur a choisi l'approche par multiétablissements, une seule analyse des risques peut être réalisée pour l'ensemble des établissements faisant partie d'un même regroupement.

Avez-vous procédé à l'analyse des risques présents dans vos établissements de 20 travailleurs et plus ou dans vos regroupements...

L'analyse des risques est complétée

L'analyse des risques est en cours

L'analyse des risques n'a pas débuté

FINANCEMENT DES RÉGIMES INTÉRIMAIRES Jusqu'à présent, comment avez vous financé la mise en place de votre régime intérimaire...



De façon générale, dans le déploiement de votre régime intérimaire, comment se déroule la collaboration avec votre ou vos...

0.0



0



0



0



0



0

De façon générale, dans le déploiement de votre régime intérimaire, comment se déroule la collaboration avec les représentants de vos...

0.0



0



0



0



0



0

Depuis le 6 avril 2022, avez-vous reçu la visite d'un inspecteur de la CNESST en lien avec la mise en place de votre régime intérimaire ?

Oui

Non

Si vous avez reçu la visite d'un inspecteur de la CNESST en lien avec la mise en place de votre régime intérimaire, ce dernier a-t-il émis u...

Oui, nous avons reçu au moins un avis de dérogation

Non, aucune dérogation n'a été émise

Nous n'avons pas eu la visite d'un inspecteur

Avez-vous des commentaires en lien avec une ou plusieurs interventions de la CNESST au sein de votre CSS concernant la mise en plac...



À votre avis, jusqu'à présent, la mise en place du régime intérimaire a-t-elle permis d'améliorer la prise en charge de la santé et de la sé...

Le régime intérimaire a amélioré la prise en charge de la SST

La prise en charge de la SST est similaire

Le régime intérimaire n'a pas amélioré la prise en charge de la SST

À votre avis, la mise en place du régime intérimaire permettra-t-elle d'améliorer la prise en charge de la santé et de la sécurité de votre...

Le régime intérimaire améliorera la prise en charge de la SST

La prise en charge de la SST sera similaire

Le régime intérimaire n'améliorera pas la prise en charge de la SST

Avez-vous d'autres commentaires que vous souhaitez nous partager en lien avec l'ajout des nouvelles obligations prévues à la LMRSSST...



SECTION 3 - LES BESOINS DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRE EN SST

Les résultats d'une enquête réalisée en 2019 par la FCSSQ démontrent que les besoins des CSS en matière de prévention sont nombreux et variés.

Au moment de cette enquête, les principales préoccupations et les priorités des gestionnaires concernaient:

- les risques psychosociaux ;
- les risques d'agression ;
- l'aménagement sécuritaire des cours d'école ;
- la responsabilité civile et criminelle des gestionnaires ;
- l'ergonomie du travail.

Les prochaines questions visent à mettre à jour les préoccupations et les priorités des gestionnaires des centres de services scolaires.

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

Veuillez passer aux prochaines questions pour répondre. Toutes les questions (à choix ou commentaires) sont facultatives.

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PRÉDOMINANTS - Chutes, glissades

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PRÉDOMINANTS - Agressions et violence

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES BIOLOGIQUES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES CHIMIQUES - Amiante

RISQUES CHIMIQUES - SIMDUT

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES CHIMIQUES - Poussières

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES CHIMIQUES - CO2

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES CHIMIQUES - H2O

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES ERGONOMIQUES - EFFORT EXCESSIF

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES ERGONOMIQUES - ERGONOMIE DE BUREAU

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PHYSIQUES - BRUIT

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PHYSIQUES - CONTRAINTES THERMIQUES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PHYSIQUES - RISQUES ÉLECTRIQUES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PHYSIQUES - AUTRES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX - VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX - HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX - EXPOSITION À DES ÉVÈNEMENTS TRAUMATIQUES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX - AUTRES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - TRAVAIL EN ESPACE CLOS

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - SÉCURITÉ DES MACHINES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - TRAVAIL EN HAUTEUR

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - COURS D'ÉCOLE/COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE/ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - SÉCURITÉ AQUATIQUE ET NAUTIQUE

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

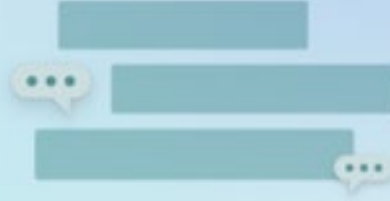
RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE D'ANIMAUX

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ - RISQUES LIÉS À DES SITUATIONS DE CRISE OU D'URGENCE

EN PLEIN CONTRÔLE	EN CONTRÔLE	UN PEU PRÉOCCUPÉ	PRÉOCCUPÉ	TRÈS PRÉOCCUPÉ
NOUS SOMMES EN CONTRÔLE ET N'AVONS PAS BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER	NOUS SOMMES EN CONTRÔLE MAIS AIMERIONS OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN	NOUS NOUS SOMMES PEU ATTARDÉS SUR CE RISQUE. IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE PLUS D'INFORMATIONS	NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS ET AVONS BESOIN DE SOUTIEN	NOUS SOMMES TRÈS PRÉOCCUPÉS PAR CE RISQUE

COMMENTAIRES / PRÉCISIONS Souhaitez-vous ajouter des précisions ou partager des commentaires concernant la prise en charge...



AUTRES RISQUES - Y a-t-il d'autres risques qui sont pour votre CSS une préoccupation particulière et que vous souhaitez porter à notr...



La CNESST a développé 3 capsules pour accompagner les établissements d'enseignement dans leur prise en charge de la SST. Saviez-...

Nous savions que ces outils étaient disponibles. D'ailleurs, ils nous sont utiles.

Nous savions que ces outils étaient disponibles. Toutefois, ils ne nous sont pas vraiment utiles.

Nous ignorions que ces outils étaient disponibles. Toutefois, nous sommes intéressés à les découvrir.

Nous ignorions que ces outils étaient disponibles. Toutefois, nous avons peu d'intérêt à les découvrir.

Menu Sous-titrage

- Introduction
- Prise en charge de la SST
- Niveaux de prise en charge
- Conditions gagnantes
- Quiz : Cadre de référence
- Cadre de référence
- Outil de diagnostic
- Utilisation concrète de l'outil
- En bref

Organiser la prévention_ETA

Prévention des risques à la santé et à la sécurité du travail

Organiser la prévention

Durée : 15 minutes

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca

CNESST

Speaker icon Play/Pause icon Progress bar Refresh icon Suivant >

CADRE DE RÉFÉRENCE

Conditions gagnantes pour la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail (SST) dans les établissements d'enseignement

GESTION CENTRÉE SUR LES ACTIVITÉS COURANTES

Engagement et soutien de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Aucun politique de SST; Aucun engagement.
Participation des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Aucun moyen incitant la participation; Aucun participation à l'identification des dangers et à la recherche de moyens de contrôle; Aucun encouragement pour faire respecter les règles en SST.
Responsabilité en SST des gestionnaires et des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Aucun responsabilité définie en SST.
Organisation de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> Aucun programme de prévention; Aucun registre établi sur les accidents, et de premiers secours; Aucun registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours; Aucun activité de prévention; Aucun formation en SST.
Évaluation de la performance en SST de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Aucun évaluation de la performance en SST de l'établissement.
* Intégration de la SST dans la formation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation et des normes en SST pour l'environnement de formation, l'équipement et le matériel; Aucun pratique sécuritaire; Aucun intégration de la SST dans la formation.

GESTION RÉACTIVE

Engagement et soutien de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Politique de SST verbale; Peu d'engagement et de soutien.
Participation des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Faible participation; Peu ou pas de réalisations de prévention (comité de santé et de sécurité, programme de prévention); Plaintes déposées sans solutions proposées.
Responsabilité en SST des gestionnaires et des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités informelles et définies verbalement à la suite d'un accident ou d'un incident; Aucun attente écrite en SST aux gestionnaires et aux travailleurs.
Organisation de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> Quelques fiches de prévention avec ou sans responsable assigné et absence de réalisations; Enquêtes réalisées en cas d'accident mortel; Registre rempli pour tout accident grave; Quelques formations formelles et quelques trousseaux de premiers secours disponibles; Quelques formations en SST disponibles.
Évaluation de la performance en SST de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Réaction ponctuelle en fonction des événements.
* Intégration de la SST dans la formation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la réglementation et des normes en SST pour l'environnement de formation, l'équipement et le matériel, pour certains éléments seulement; Adoption, par le milieu de formation, de pratiques sécuritaires à la suite d'un accident; Services de prévention présentés de façon générale dans la formation; Application de méthodes de travail sécuritaires par quelques étudiants.

GESTION PROACTIVE

Engagement et soutien de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Politique de SST écrite; Travaux par des groupes concertés (exemples : formations spécifiques en SST, heures pratiques, gestionnaires qui donnent l'exemple); Conscience d'une haute part du personnel.
Participation des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Participation de quelques travailleurs aux réalisations de prévention (comité de santé et de sécurité, programme de prévention); Respect des règles de sécurité; Registre rempli.
Responsabilité en SST des gestionnaires et des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités définies pour le gestionnaire responsable du dossier de la SST et pour le CSE; Responsabilités écrites.
Organisation de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> Dangers identifiés, risques analysés et priorités établies; Moyens de correction prévus pour éliminer les dangers; Moyens de contrôle par des équipes (spécialisées des comités); Programme de prévention aligné avec quelques travailleurs ou le comité de santé et de sécurité; Enquêtes sur les accidents réalisés, et parfois sur les incidents; Registre rempli pour tout accident, et parfois pour les incidents; Sécuritaires formels et trousseaux de premiers secours disponibles; Programme d'accueil pour les nouveaux travailleurs; Quelques formations en SST disponibles pour compléter le travail de façon sécuritaire; Plan d'évacuation appliqué.
Évaluation de la performance en SST de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation : au moins une fois par année; Bilan sommaire : activités du comité de santé et de sécurité, activités de prévention, analyses et suivi des accidents.
* Intégration de la SST dans la formation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la réglementation et des normes en SST pour l'environnement de formation, l'équipement et le matériel; Adoption de pratiques sécuritaires par le milieu de formation; Services de prévention intégrés à la formation au fur et à mesure de l'apprentissage du métier; Application de méthodes de travail sécuritaires par les étudiants; Évaluation de la maîtrise des connaissances et des pratiques recommandées en SST par les enseignants à la formation.

GESTION PRÉVENTIVE

Engagement et soutien de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Politique de SST écrite; Travaux par des groupes concertés (exemples : formations spécifiques en SST, heures pratiques, gestionnaires qui donnent l'exemple); Conscience de tout le personnel; Intégrité aux activités courantes.
Participation des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Participation de tous les travailleurs encouragée par la haute direction et les gestionnaires; Participation active aux réalisations de prévention (comité de santé et de sécurité, programme de prévention); Respect des règles de santé et de sécurité; Registre rempli et solutions proposées.
Responsabilité en SST des gestionnaires et des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités de tous; Défines clairement; Conscients de tout le personnel; Incluses dans les définitions de rôles; Intégrées dans les activités courantes.
Organisation de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> Dangers identifiés, risques analysés et priorités établies; Comités prévus pour éliminer les dangers; Moyens de contrôle appliqués (spécialisées des comités); Programme de prévention conçu de tous, dans une forme facilement accessible; Enquêtes sur les accidents et sur les incidents réalisés; Registre rempli pour tout accident ou incident; Sécuritaires formels et trousseaux de premiers secours complets disponibles; Programme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux travailleurs; Formations en SST disponibles pour compléter le travail de façon sécuritaire; Plan de secours d'urgence appliqué.
Évaluation de la performance en SST de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation : au moins une fois par année par la direction et réalisés connus de tous; Bilan : réalisations du programme de prévention, activités du comité de santé et de sécurité, activités de prévention et suivi des accidents et des incidents; Prise en compte de la gestion des dossiers d'accident et de suivi au travail.
* Intégration de la SST dans la formation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la réglementation et des normes en SST pour l'environnement de formation, l'équipement et le matériel; Adoption de pratiques sécuritaires en SST par le milieu de formation; Services de prévention intégrés à la formation au fur et à mesure de l'apprentissage du métier; Application de méthodes de travail sécuritaires par les étudiants; Capacité des étudiants d'identifier les risques liés à la SST; Évaluation de la maîtrise des connaissances et des pratiques recommandées en SST au regard à la formation; Moyens concertés prévus pour assurer que le milieu de travail respecte la réglementation et les normes recommandées en SST.

VERS UNE GESTION PRÉVENTIVE OPTIMALE

* Respect des principes du Protocole de Québec pour l'intégration de compétences en santé et sécurité du travail (SST) dans l'enseignement et la formation professionnelle et technique.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca

CNESST

PRISE EN CHARGE DE LA SST - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES De manière générale, en vous référant au cadre de prise en charge de l...

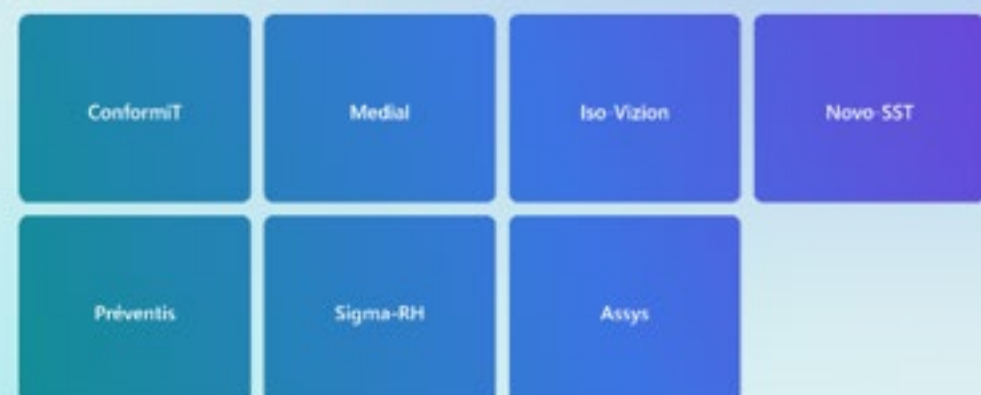


La mise en place du **plan d'action jeunesse de la CNESST** au début des années 2000, l'adoption d'une **politique de tolérance zéro en matière de sécurité des machines** en 2005 et la conclusion du **protocole de Québec** la même année, ont mené à une importante intervention de la CNESST dans les centres de formation professionnelle entre 2012 et 2015 (Plan d'action 2012-2015 du Comité national pour la formation à la prévention des risques professionnels).

PRISE EN CHARGE DE LA SST - CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) Toujours en vous référant au cadre de référence d...

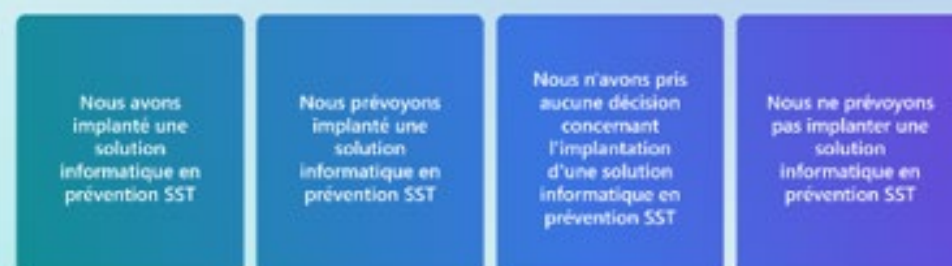


Si vous avez choisi d'implanter une solution informatique en prévention SST, Si vous avez implanté une solution informatique ou identi...

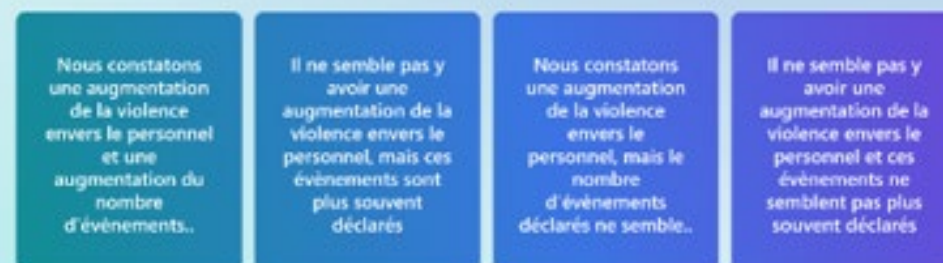


Pour une organisation d'envergure comme un centre de services scolaire, l'implantation d'une solution informatique facilitant la prise en charge de la prévention de la SST peut s'avérer un choix judicieux. L'an dernier, la FCSSQ a rencontré plusieurs firmes offrant ce type de solution et en a identifié 7 pouvant répondre aux besoins des centres de services scolaires. Chacune d'elles présente des caractéristiques et des avantages qui les distinguent.

SOLUTION INFORMATIQUE EN PRÉVENTION SST À ce jour, votre centre de services scolaires a-t-il décidé d'implanter une solution in...



VIOLENCE ET RISQUES D'AGRESSION ENVERS LE PERSONNEL Au cours de la dernière année, avez-vous constaté une augmentation...



Offrez-vous à certains de vos travailleurs des formations pour intervenir en situation de crise ou pour se protéger en situation de crise...



Si vous offrez d'autres types de formation concernant l'intervention auprès des élèves à risque de violence, pourriez-vous nous indiquer...



À votre avis, les formations présentement offertes en matière de prévention de la violence répondent-elles bien aux besoins du milieu...

Oui	Non
-----	-----

Si vous avez répondu non à la question précédente, pourriez-vous préciser vos attentes concernant les formations en lien avec l'inter-...



Cession de droits d'auteurs et responsabilité limitée

En acceptant de partager leurs outils de prévention, les centres de services scolaires concèdent aux autres centres de services scolaires le droit d'utiliser, en tout ou en partie, les contenus partagés. Ils renoncent à invoquer tout manquement relatif au respect des droits de propriété intellectuelle pouvant s'y rattacher.

Les centres de services scolaires ouverts au partage et la Fédération ne peuvent également se porter garantes des contenus partagés. La conformité de la documentation utilisée par chaque centre de services scolaire, peu importe sa provenance, demeure son entière responsabilité.



Si vous avez des commentaires ou suggestions en lien avec le partage d'outils ou tout autre élément entourant cette enquête, vous pouvez nous les partager dans l'espace ci-dessous.

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête et nous vous transmettons nos sincères salutations.